Démarche : Demande d'inscription ou de réinscription sur la liste des commissaires

enquêteurs du département de Vaucluse

: service des relations avec les collectivités territoriales Organisme

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Le commissaire enquêteur a la responsabilité de conduire, de manière impartiale, l'enquête publique nécessaire à la réalisation de projets ou l'approbation de plans ou programmes dans des domaines variés (expropriations pour cause d'utilité publique, installations classées pour la protection de l'environnement, eau et milieux aquatiques, urbanisme, servitudes d'utilité publique, etc...). Il est notamment chargé de veiller au respect de la procédure et à la bonne information du public, qui passe notamment par la mise à disposition d'un dossier d'enquête, le renseigne au besoin lors de ses permanences en mairie et recueille ses appréciations, ses suggestions, voire ses contre-propositions, écrites sur un registre d'enquête ou annexées à celui-ci. Il demande tous documents existants, reçoit le maître d'ouvrage, entend toutes personnes dont il juge l'audition utile, visite les lieux concernés s'il le souhaite et préside, le cas échéant, une commission d'enquête, voire une réunion publique. A l'issue de l'enquête publique, il transmet à l'autorité organisatrice de l'enquête un rapport d'enquête relatant la manière dont s'est déroulée celle-ci, faisant état des contre-propositions produites ainsi que des réponses éventuelles du maître d'ouvrage et rédige, sur un document séparé mais lié au rapport, des conclusions motivées où il donne son avis personnel. Ces documents sont rendus publics.

Pour être désigné comme commissaire-enquêteur et conduire des enquêtes publiques, le postulant doit faire acte de candidature auprès de la préfecture du département de sa résidence principale (ou sa résidence administrative, s'il s'agit d'un fonctionnaire ou d'un agent public en activité).

Les demandes d'inscription ou de réinscription sur les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaireenquêteur doivent être adressées avant le 1er septembre de l'année précédant l'année de validité de la liste (article D.123-40).

Contact: pref-enquetes-publiques@vaucluse.gouv.fr Type de demande
Type de demande Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Première inscription
Réinscription
Coordonnées
Civilité

Demande d'inscription ou de réinscription sur la liste des commissaires enquête	urs du départem
Nom patronymique	
Nom d'usage	
Prénom(s)	
Date de naissance	
Lieu de naissance	
Ville et département de naissance (+arrondissement pour Lyon et Paris)	
Nationalisé	
Nationalité	
Filiation (uniquement pour une personne née hors de France)	
Adresse de résidence	
Numéro, voie	
Résidence, bâtiment	
Code postal	
Ville	
Pays	
Adresse mail	
Téléphone fixe	

Demande d'inscription ou de réinscription sur la liste des commissaires enquête	urs du départe
Téléphone mobile	
Titres, diplômes, activité professionnelle	
Titres et diplômes	
Travaux réalisés (scientifiques, techniques, professionnels à préciser & détailler):	
A chivitée professionnelles evereées	
Activités professionnelles exercées	
Fonctions occupées (mandats électifs (depuis - de 5 ans), participation association ou organisme public)	
Fonctions antérieures de Commissaire enquêteur (si réinscription)	
1ère inscription	
Département d'inscription	
Principales enquêtes réalisées	
(préciser types et domaines)	
Formations suivies	
(durées, thématiques, organisateurs)	

Demande d'inscription ou de réinscription sur la liste des commissaires enquêteurs du départem

Disponibilité

Indiquez vos disponibilités (espaces de temps disponible hebdomadaires, mensuels, annuels)
Motivation
Indiquez vos motivations
Moyens matériels
Véhicule Cochez la mention applicable Oui
Non
Bureautique/informatique
Autres
Observations éventuelles
Observations éventuelles (facultatif) (facultatif)
Pièces jointes
Pièce justificative à joindre en complément du dossier CV

Demande d'inscription ou de réinscription sur la liste des commissaires enquêteurs du départer Pièce justificative à joindre en complément du dossier Lettre de motivation
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Photocopie d'une pièce d'identité ou passeport